



Bureaux d'études

adhérant à la charte assainissement non collectif du Finistère



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Service de l'Eau potable et de l'Assainissement (SEA)
7 rue Anne Robert Jacques TURGOT 29196 QUIMPER Cedex
Téléphone : 02 98 76 21 50- Courriel : sea@finistere.fr

Liste des bureaux d'études adhérant à la charte assainissement non collectif du Finistère

N°	Commune	Code postal	Nom bureau d'études	Adresse	Téléphone	Courriel	Type assurance *
1	BANNALEC	29380	ACT'ENV	La Forêt Quimerch'h	02 98 39 89 26	actenv@wanadoo.fr	TC
2	BRIEC	29510	SOLETUDES29	4 ZA de Lumunoc'h	06 07 39 97 65	contact@soletudes29.bzh	TC + TNC
3	CARHAIX PLOUGUER	29270	ROUX & JANKOWSKI	14 Avenue du Général de Gaulle	02 98 93 17 51	carhaix@expert-geo.bzh	TC
4	CAST	29150	ADE	Pont Rouz	09 60 51 50 44	ade.lalla@orange.fr	TC + TNC
5	CHATEAULIN	29150	ROUX & JANKOWSKI	3 ter Place de la Résistance	02 98 86 34 46	chateaulin@expert-geo.bzh	TC
6	CHATEAUNEUF DU FAOU	29520	SOLETUDES29	N°1 Kerbaoured	06 07 39 97 65	contact@soletudes29.bzh	TC + TNC
7	COLLOREC	29530	DOUR DOUAR	Botlan	02 98 27 28 34	dourdouar@netcourrier.com	TC + TNC
8	CONCARNEAU	29900	ABC	3 rue de Penzance - BP 10204	02 98 50 79 02	abc.bzh@gmail.com	TC + TNC
9	CROZON	29160	ROUX & JANKOWSKI	1 rue du Chanoine Grall	02 98 27 27 16	crozon@expert-geo.bzh	TC
10	DIRINON	29460	GEO² CONCEPT	Hôtel d'entreprises - ZA de Lannuzel	02 98 34 11 61	contact@geo2concept.fr	TC + TNC
11	DOUARNENEZ	29100	ABE	38, avenue de la Gare	02 98 75 57 53	abe.dz.29@gmail.com	TC
12	DOUARNENEZ	29100	ROUX & JANKOWSKI	1, place Gabriel Péri	02 98 11 01 02	douarnenez@expert-geo.bzh	TC
13	JUGON LES LACS	22270	C2E	ZA des 4 routes	02 96 50 61 41	contact@c2e.bzh	TC + TNC
14	LA FORET FOUESNANT	29940	ALTHEA ENVIRONNEMENT	423 Hent Trémoré	02 98 51 45 90	jrg@althea-environnement.com	TC + TNC
15	LANDEDA	29870	AQUAGREEN	Ar Rugell	02 98 04 89 12	pyld@aquagreen-assainissement.fr	TC + TNC
16	LANDERNEAU	29800	TPAE	5, rue Ingénieur Jacques Frimot - Parc d'innovation de Mescoat	02 98 83 75 12	contact@tpae.fr	TC + TNC
17	LANDIVISIAU	29400	A&T OUEST	63, Boulevard de la République - BP 60152	02 98 68 13 63	environnement@at-ouest.com	TC

N°	Commune	Code postal	Nom bureau d'études	Adresse	Téléphone	Courriel	Type assurance *
18	LANDIVISIAU	29400	AR BRADENN	19b avenue de Coat Meur	07 89 04 85 94	cyril.allain@aquatiris.fr	TC + FP
19	LANESTER	56600	TPAE	Pôle d'activité de Technellys - 165, rue de la montagne du salut - Bâtiment J - 1er étage - bureau 4	02 97 76 18 12	contact@tpae.fr	TC + TNC
20	LANGOLEN	29510	ACD	2 cour Saint René	02 98 86 53 69	acd29@orange.fr	TC + TNC
21	L'HOPITAL CAMFROUT	29460	REAGIH	435 route de Logonna	02 98 20 05 26	contact@reagih.com	TC
22	LORIENT	56100	LE DANTEC ENVIRONNEMENT	3 boulevard Cosmao Dumanoir	02 97 82 97 88	ledantec.environnement@orange.fr	TC + TNC
23	MILIZAC-GUIPRONVEL	29290	AQUAGREEN	Lieu dit Kerebel Goz	02 98 04 89 12	pyld@aquagreen-assainissement.fr	TC + TNC
24	MORLAIX	29600	A&T OUEST	Parc du Launay - rue Goarem Pella	02 98 88 97 80	environnement@at-ouest.com	TC
25	MORLAIX	29600	ANC CONCEPT	9 rue au Fil	02 98 88 64 68	romain.sahner@hotmail.fr	TC
26	MORLAIX	29600	AR BRADENN	19 rue Villeneuve	07 89 04 85 94	cyril.allain@aquatiris.fr	TC + FP
27	PLOUGASTEL DAOULAS	29630	A&T OUEST	87, rue du Général de Gaulle	02 98 30 63 10	environnement@at-ouest.com	TC
28	PLOUVORN	29420	TERRE D'EAU	1 ZA de Trievin	06 13 86 30 98	contact@terredeau.bzh	TC + TNC
29	POMMERET	22510	GENIUS ENVIRONNEMENT	55 rue de Rennes	02 96 51 21 39	geniusenvironnement@gmail.com	TC + TNC
30	RIEC SUR BELON	29340	DNH ENVIRONNEMENT	15 rue de la fontaine	06 86 16 28 27	dnh.environnement@gmail.com	TC + TNC
31	SAINT POL DE LEON	29140	A&T OUEST	9, place du Marché	02 98 69 03 67	environnement@at-ouest.com	TC



Assurance pour les techniques courantes et non courantes

* Type d'assurance (liste aux pages précédentes) :

TC : bureau d'études assuré pour la conception de techniques courantes ;

TNC : bureau d'études assuré pour la conception de techniques non courantes si techniques agréées ;

FP : bureau d'études assuré pour la conception de dispositifs de filtres plantés (FP), parfois appelés également « phytoépuration ».

Les techniques courantes englobent :

- Les dispositifs de traitement « [classiques](#) » devenant « traditionnels » si décrits dans la norme DTU 64.1 :

Traitement primaire	Traitement secondaire	Type de dispositif traditionnel
Fosse toutes eaux	Tranchés d'épandage à faible profondeur	Sol en place
	Lit d'épandage à faible profondeur	Sol en place
	Filtre à sable vertical non drainé	Sol reconstitué (sable)
	Filtre à sable vertical drainé	Sol reconstitué (sable)
	Tertre d'infiltration	Sol reconstitué (sable)

- Les dispositifs de traitement « [agréés](#) » et inscrits sur la [liste verte](#) de la Commission Prévention Produits (C2P) de l'Agence Qualité Construction (AQC)

La liste verte des dispositifs de traitement d'assainissement non collectif à la date d'édition du présent document est :

Produit	Nom du Titulaire	Période de validité	Avis technique	Type de dispositif agréé
ECOFLO PE2	PREMIER TECH Eau et Environnement	07/05/2025 → 30/04/2028	17.1/16-313 V6	Filtre compact (fragment de coco)
EPARCO Compact PE	PREMIER TECH Eau et Environnement	07/05/2025 → 30/04/2028	17.1/16-313 V6	Filtre compact (écorce pin maritime)
ENVIRO-SEPTIC ES	DBO International	09/10/2025 → 31/08/2030	17.1/18-333 V5	Filtre compact (sable)
X-PERCO France C-90	ELOY WATER	27/05/2024 → 31/05/2029	17.1/19-334 V5	Filtre compact (xylit)
OXYFIX C-90 MB	ELOY WATER	29/05/2024 → 31/07/2028	17.1/15-288 V6	Microstation à culture fixée

Les techniques non courantes englobent :

Tous les autres dispositifs de traitement (même s'ils sont agréés) pour lesquels l'Agence Qualité Construction (AQC), et donc les assureurs, considèrent que le risque de sinistralité est aggravé.



Charte de l'assainissement non collectif en Finistère

[Assainissement non collectif - Département du Finistère](#)



Conseil départemental du Finistère
Service de l'Eau potable et de l'Assainissement (SEA)
7 rue Anne Robert Jacques Turgot
29196 QUIMPER Cedex
Téléphone : 02 98 76 21 50
Courriel : sea@finistere.fr

Engagements particuliers des bureaux d'études adhérent à la charte

- respecter le guide technique départemental pour la réalisation des études de définition d'une installation d'assainissement non collectif, en intégrant les particularités locales liées aux règlements de service et aux documents d'urbanisme prévisionnel ;
- inscrire la prestation d'ensemble dans un cadre relationnel construit avec l'utilisateur, le SPANC et l'installateur qui nécessite parfois des correctifs, ajustements ou compléments d'information ;
- ne pas intervenir sur un territoire sur lequel ils interviennent par ailleurs en tant que prestataire du SPANC pour le contrôle des installations, pendant la durée de la prestation de contrôle

Information :

[La charte départementale de l'assainissement non collectif en Finistère](#) comprenant, en outre, les engagements communs et les engagements particuliers des autres acteurs et signataires de la charte est consultable sur le site internet du Département.